Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213503378-20260303-DELIB20260303N2-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 3 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.
Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 19 février 2026.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	17
Votants	25

Etaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, GIOT Stéphanie, ARRIBARD Martine, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLÈRE Roger, BOSSARD Nelly, JEANNEAU Luc, D'ABOVILLE Rosine, PRESCHOUX Léon, BLANDIN Béatrice, DEHEEGER Vianney, GAUTHIER Jérôme

Etaient absents excusés : BAZIN Denis donne pouvoir à BLANDIN Béatrice / BOLIVARD Régis donne pouvoir à TOCZE Christian / DUFEIL Christophe donne pouvoir à JEANNEAU Luc / GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi / LEDO Audrey donne pouvoir à ANDRE Marie-Thérèse / LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à QUENOULLERE Roger / MARTINIAULT Anne-Laure donne pouvoir à DELVILLE Nathalie / MORIN-LOUVIGNY Isabelle donne pouvoir à PRESCHOUX Léon / DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile / FOUCHARD Fabrice

Etaient absents : /

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie GIOT à qui il est adjoint un auxiliaire.

2. Information sur les indemnités perçues par les élus au cours de l'année 2025

Rapporteur : M. Blaise Touzard, adjoint.

Conformément aux articles 92 et 93 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement de la vie locale et à la proximité de l'action publique, il est présenté, préalablement à la présentation et au vote du Budget Primitif de la commune, un état annuel des indemnités des élus, perçues au titre de l'année 2025.
Il s'agit d'une simple information sans approbation des membres du conseil municipal.
Le Conseil Municipal prend note des informations présentées dans le tableau ci-dessous:

Indemnités des élus perçues au titre de l'année 2025					
Nom	**Fonctions**	**Montant brut**	**SIVU ANIM'6 Montant brut**	**Syndicat du Linon Montant brut**	**Frais de déplacement**
ANDRÉ Marie-Thérèse	C.M. déléguée	1 642,50 €			79,94 €
ARRIBARD Martine	C.M. déléguée	1 563,60 €			
BIMBOT Frédéric	Adjoint	9 909.78 €			
BOLIVARD Régis	Adjoint	9 909,78 €			
BOSSARD Nelly	C.M. déléguée	1 563,60 €			
DELVILLE Nathalie	Adjointe	9 909,78 €			
DUFEIL Christophe	C.M. délégué	1 563,60 €			
DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile	C.M. déléguée	1 563,60 €			
FOUCHARD Fabrice	C.M. délégué	1 563,60 €			
GARÇON Isabelle	Adjointe/ Vice-Pdte	7 113,75 €	2855,97 €		
GAUTHIER Jérôme	C.M. délégué	353,91€			
GIOT Stéphanie	Adjointe	9 909,78 €			
GORON Maxime	C.M. délégué	1 563,60 €			

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213503378-20260303-DELIB20260303N2-DE

JEANNEAU Luc	C.M. délégué	1 879,29 €			
LEDO Audrey	C.M. délégué	1 245,49 €			18,37
LEGRAND Rémi	Adjoint	9 909,78 €			
LEMARCHANDEL Franck	C.M. délégué	1 563,60 €			
MARTINIAULT Anne-Laure	C.M. déléguée	1 563,60 €			
PARPAILLON Marie-Laure	Adjointe	9 909,78 €			
QUENOUILLERE Roger	C.M. délégué	1 563,60 €			
SALIS Anaïs	C.M. déléguée	170,25 €			
TOCZE Christian	Maire	28 623,39 €			28,59 €
TOUZARD Blaise	Adjoint/ Vice-Pdt	9 909,78 €		993,8 €	

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,
Le Maire, Christian TOCZÉ

Le secrétaire de séance, Stéphanie GIOT